



HAL
open science

Place et rôles de la femme au sein des collectivités territoriales et des politiques publiques locales dans le secteur de l'environnement dans les régions sud de Madagascar

Félicité Rejo-Fienena

► **To cite this version:**

Félicité Rejo-Fienena. Place et rôles de la femme au sein des collectivités territoriales et des politiques publiques locales dans le secteur de l'environnement dans les régions sud de Madagascar. *Alizés : Revue angliciste de La Réunion*, 2011, Actes du colloque international "Genre et gouvernance" (île Maurice, 17-19 novembre 2009), 34, pp.265-274. hal-02341445

HAL Id: hal-02341445

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02341445v1>

Submitted on 31 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Place et rôles de la femme au sein des collectivités territoriales et des politiques publiques locales dans le secteur de l'environnement dans les régions sud de Madagascar

A notre époque, au XXI^{ème} siècle, la protection de l'environnement est devenue un enjeu majeur. La préservation de l'environnement constitue un des trois piliers du développement durable. Elle a été choisie comme étant l'un des huit objectifs du millénaire pour le développement. Madagascar est parmi les douze premiers pays à « mégabiodiversité » qui contiennent entre 60% à 70% de la biodiversité mondiale. L'île est considérée comme prioritaire en matière de conservation de la biodiversité, en raison de l'importance du degré de diversité et de l'endémicité de sa faune et de sa flore. Vu l'importance de cette richesse naturelle, la femme malgache doit avoir sa place et son rôle dans la gestion durable des ressources naturelles.

Cette communication se propose de contribuer à une analyse partielle de l'état et de l'évolution de la place des femmes dans la région de Toliara, dans la gestion durable de la biodiversité. Elle apporte des informations sur l'impact des politiques, accords régionaux et stratégies adoptés jusqu'ici. Elle suggère des recommandations qui serviront de base pour redéfinir les programmes d'application des décisions concernant les priorités dans la conservation de la biodiversité.

I- Etat de la situation et contexte à Madagascar

Bien que la constitution malgache affirme, et a toujours garanti, le principe d'égalité, la discrimination envers les femmes subsiste encore dans l'ensemble de l'île, surtout dans les pratiques de réalisation des actions de développement. Ces faits se rencontrent à travers les comportements des hommes, mais aussi chez les femmes elles-mêmes. Ces situations existent et restent des cas vécus dans de nombreux projets-programmes, services publics déconcentrés et coopération décentralisée dans différents domaines, à l'exemple du

secteur de l'environnement à Madagascar. Le rôle et la place de la femme restent encore une problématique d'actualité.

En effet dans les politiques forestière et environnementale, la « gouvernance » exercée et appliquée jusqu'ici au sein des différentes entités (associations environnementales, structures administratives régionales et provinciales) montre encore le manque de considération des femmes à leur juste valeur. Mais vu d'un autre angle, il est à remarquer que dans les actions environnementales, la femme n'a pas non plus joué efficacement son rôle en tant qu'actrice dans la gestion de l'environnement. Son implication se heurte à plusieurs obstacles, tant dans la conception et l'approche stratégique que dans la réalisation des actions environnementales.

Dans ce contexte, le cas des « régions » de l'ex-*Faritany* (province) de Toliara, dans le sud malgache, peut être cité comme un exemple qui permettrait de comprendre la réalité. Dans ces régions, les fonctions et les tâches de l'homme et de la femme sont traditionnellement séparées. Même si l'homme se présente comme le chef de famille, la femme joue un rôle d'importance vitale au sein de son foyer. Au niveau de la société, l'homme a plus d'accès aux prises de décision au niveau des services administratifs environnementaux et dans les réunions des communautés villageoises.

Cinquante ans après l'indépendance, la situation de la femme à Madagascar reste encore aléatoire. L'espoir d'une meilleure gouvernance est un des arguments clés en faveur de la décentralisation, car la proximité est censée être le gage de plus de transparence et de participation. Dans la perspective d'une gouvernance respectant l'approche « genre », plusieurs questions se posent sur la place des femmes au sein des collectivités territoriales et des politiques publiques locales dans le secteur de l'environnement : Quelle place tient la femme dans la coopération décentralisée ? Pourquoi cette faible participation féminine dans le secteur environnemental ? Quelles sont les stratégies adoptées par les femmes elles-mêmes ? Quels sont les stratégies que doivent adopter l'administration et ses partenaires ?

II- Le secteur de l'environnement

Depuis quelques années, des modifications importantes dans la gouvernance étatique ont apporté de nombreux changements menant à une régionalisation de plusieurs secteurs d'intervention gouvernementale. Parmi les secteurs priorités figure celui de l'environnement. Mais l'implication des femmes en tant que partie prenante du processus de décentralisation n'est pas jusqu'ici convaincante. Au niveau des programmes environnementaux, de nombreux mini-projets de conservation et de développement ont été lancés. La population a été mobilisée non seulement dans leur exécution mais aussi dans leur conception et leur identification, et ce, conformément à l'un des principes stratégiques du Plan d'Action Environnementale (PAE). Ces interventions s'inscrivaient dans la mise en place du PAE, mais toujours hors du Programme Environnemental. Parmi ces interventions figure, par exemple, le projet sur la promotion socio-économique de la femme malgache qui avait comme objectif la facilitation de l'accès des femmes aux crédits, intrants et outils agricoles.

Des groupements de femmes d'intérêt économique ont été créés dans de nombreuses régions, elles y ont reçu des formations en techniques d'agro-élevage, en transformation alimentaire selon les spécificités des régions, et en comptabilité simplifiée adaptée à chaque type d'activité. D'autres projets sur l'éducation à la vie familiale et l'appui à l'auto-emploi des femmes, tels que les AGR (Activités Génératrices de Revenus), ont également été lancés. Ils avaient comme objectif de favoriser le contrôle des naissances, de permettre aux femmes de vaquer aux activités familiales tout en ayant une certaine autonomie financière. Mais aucune action directe par rapport à la femme n'a été entreprise dans le secteur de l'environnement.

Place de la femme dans la coopération décentralisée.

La région de Toliara figure parmi les régions dans lesquelles le programme environnemental mondial a beaucoup investi ; des actions

ont été menées, des décisions ont été prises, mais dans toutes ces actions, la participation de la femme suscite encore peu de considération. Par ailleurs, la dimension humaine ne fait pas l'objet d'une attention particulière dans une région où 80 % de la population doit lutter pour survivre et dépend encore principalement de l'exploitation des ressources naturelles. La conservation de la biodiversité reste fondamentale pour la réussite du développement durable et la femme doit jouer un rôle considérable dans la gestion de l'environnement. Elle doit faire partie intégrante du développement et ce, à différents niveaux : en tant qu'actrice, décideuse et citoyenne. La plus grande province de Madagascar, l'ex-*faritany* de Toliara, comprenait administrativement, avant 2008, une Direction Provinciale de l'Environnement, des Eaux et Forêts (DIREEF) regroupant 4 CIREEF (Circonscription de l'Environnement, des Eaux et Forêts) dont la CIREEF de Toliara avec ses 8 CEEF (Cantonnements de l'Environnement, des Eaux et Forêts), la CIREEF de l'Anosy avec 4 CEEF, la CIREEF de l'Androy avec 4 CEEF, la CIREEF de Menabe avec ses 5 CEEF.

Les CIREEF sont les représentants de l'Etat aux niveaux des ex-préfectures, et les CEEF le sont aux niveaux des districts, depuis 2008, selon la politique de proximité du Ministère actuel chargé de l'environnement. Dans toutes ces divisions administratives de proximité, sur les 21 CEEF de la province, aucune femme ne tenait la place de directrice de Cantonnement forestier. En outre sur les 4 CIREEF, seule la Circonscription de Morondava a été dirigée par une femme. Il en est de même pour la Direction, contrairement aux autres provinces : la DIREEF de Toliara était en effet confiée à une femme dans ses fonctions déléguées par l'Etat. On voit, par ces exemples du secteur de l'environnement, que l'implication de la femme dans des postes de responsabilité existe mais reste encore insuffisante. Pendant plus de dix ans, de 1997 jusqu'en 2008, seuls 2 postes sur 22 ont été confiés à des femmes : 1 poste de Directeur provincial, et 1 poste de Chef CIREEF, représentant le Ministère chargé de l'environnement.

Dans le cadre du Programme Environnemental et dans l'exécution même du PAE, trois associations nationales de droit privé appelées

AGEX (Agence d'Exécution) ont été créées. Il s'agit de l'Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées (ANGAP), devenue actuellement *Madagascar National Parks*, de l'Association Nationale d'Actions Environnementales (ANAE), et du Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement (SAGE). Le rôle et les attributions de ces trois associations sont bien séparés : l'ANGAP assure la gestion des Aires Protégées de Madagascar, tandis que l'ANAE et le SAGE assurent le financement, le suivi et l'évaluation des mini-projets de conservation et de développement. Ces trois associations sont chacune appuyées par d'autres ONG internationales (PNUD, WWF, WCS) et nationales (ASE, FIMAMI) dans la réalisation de leurs activités sur terrain. Il faut souligner que toutes ces actions ne peuvent se faire sans l'implication effective des groupements villageois.

Le mandat de ces AGEX est cadré dans la politique de désengagement de l'Etat car les réalisations des interventions environnementales au niveau de la population ne sont plus effectuées directement par l'Etat. Le Ministère et ses représentants régionaux n'assurent ainsi qu'un rôle de suivi et de contrôle. Parmi toutes les AGEX et autres associations au nombre d'une dizaine dans l'ensemble de la province, seul le poste de Coordonnateur de SAGE de Toliara et le poste de Directeur Régional au sein de l'ANGAP de Morondava ont été tenus par des femmes. Malgré ce nombre insignifiant de représentants féminins, les femmes de la province de Toliara œuvrant dans le domaine de l'environnement ont fait preuve de leurs compétences puisque Toliara avait la première place dans la réussite des stratégies d'approche de conservation et qu'elle constitue un modèle de référence dans la gestion durable de la biodiversité.

Pourquoi cette faible participation féminine dans le secteur environnemental ?

Dans l'ensemble de la province, la différence entre les responsabilités féminines et masculines constitue une source de division, parfois même de conflits, entre l'homme et la femme, surtout dans le monde politique. Au niveau des communautés de base, le rôle de la

femme dans la gestion moderne et traditionnelle de l'environnement se trouve bien spécifié et constitue un atout au sein des collectivités territoriales et des politiques publiques locales. La partie sud de l'île est réputée pour son attitude négative à l'égard des femmes. Mais en réalité, ces dernières ont leur place dans le processus de prise de décisions, car les femmes partagent indirectement le pouvoir de décision avec les hommes dans la société. En effet, même si, la plupart du temps, elles semblent être mises à l'écart, elles n'en sont pas moins des femmes responsables, dynamiques, déterminées, sachant prendre des décisions avec beaucoup d'assurance. C'est ainsi que dans les réunions locales d'approche participative, les femmes, même réduites en nombre, n'hésitent pas à prendre la parole.

Cependant, le taux d'alphabétisation féminin reste encore très bas, surtout dans le monde rural, et le manque de solidarité et de confiance persiste. Leur peu d'intérêt pour la chose publique constitue un frein pour le développement durable. La crainte des conflits et des confrontations avec les hommes oblige la femme à penser que son rôle est de rester à la maison, de s'occuper de son ménage et des enfants. Par manque de recrutement des femmes au niveau des services déconcentrés et des AGEX, les modèles de référence restent trop rares, ce qui les empêche d'agir, d'autant plus qu'elles sont beaucoup plus vulnérables à la pauvreté, et qu'elles mettent toute leur énergie à satisfaire les besoins du ménage : cet état de fait ne permet guère aux femmes de s'investir dans les affaires publiques. Ceci expliquerait leur faible participation au niveau des communautés locales de base dans le domaine de l'environnement.

Dans la communauté, chez certaines ethnies, à l'exemple de la société vezo, la femme a toute sa place au niveau de la gestion familiale : elle est très souvent consultée par son époux avant toute grande décision. Elle reste incontournable et très respectée par l'homme (mari et frère), contrairement à ce qui se passe dans d'autres régions de Madagascar. Les femmes seules, mais avec des enfants, ont une place particulière dans la société vezo : elles constituent de fait un

groupe d'influence dans tous les processus de prise de décisions au niveau des actions environnementales.

Il en est de même dans la société *bara* ; ces femmes seules, appelées *Ampelam-batotse*, sont respectées et arrivent même à influencer toutes les décisions prises au niveau de la société. Les femmes sont très responsables dans cette partie de l'île. Elles possèdent une capacité « de plaidoyer » très remarquée qui doit être mise à profit dans le secteur environnemental.

Quelles sont les stratégies adoptées par les femmes ?

Dans la province de Toliara, les femmes constituent plus de la moitié de la population. Désormais, elles doivent être mieux représentées dans les processus de prise de décisions, que ce soit dans l'administration ou aux niveaux des structures locales.

L'augmentation du taux de participation des femmes à la gestion durable des ressources naturelles constitue une solution privilégiée. Dans les comités locaux d'actions environnementales, la création d'associations féminines a été vivement encouragée. Par ailleurs, le prestige des matrones, qui ont des connaissances traditionnelles quant à l'utilisation des plantes médicinales en tant que guérisseuses, permet, par exemple, la naissance d'un mouvement et d'une mobilisation en faveur des femmes dans la conservation, par la mise en place des groupements de femmes. Car les familles des femmes consultées correspondent à un *pool* d'individus pouvant constituer pour chaque femme consultée un groupe de persuasion dans la lutte pour la protection de l'environnement.

La province regorge de femmes qui ont déjà fait preuve de leurs compétences dans les différentes fonctions clés du développement. Tel est le cas des écoles primaires où les institutrices sont même appelées localement *Ramosé ampela*, c'est-à-dire des « messieurs-femmes ». Cette appellation traduit que la femme peut avoir un statut de parité avec l'homme, à compétences égales. Elle peut constituer un groupe de *lobbying* dans la gestion des ressources naturelles.

L'éducation environnementale en milieu scolaire serait de ce fait un acquis à privilégier.

Quelles sont les stratégies adoptées par le Ministère et ses partenaires?

Compte tenu du nombre élevé des femmes (plus de la moitié de la population) et de leur dynamisme, et malgré un taux d'analphabétisme féminin élevé, le Ministère et ses partenaires dans la coopération décentralisée devraient soutenir les efforts menés jusqu'ici par les femmes par une politique de renforcement de leurs compétences. Ils devraient encourager les femmes à s'émanciper dans la lutte pour la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité. Dans les projets et les programmes environnementaux doivent systématiquement figurer des activités qui profitent expressément aux femmes. La création et le développement d'associations de femmes, tant en milieu rural qu'urbain, sont plus que nécessaires et devraient être encouragés. Aussi, dans le cadre des recrutements et des embauches aux différents postes, le quota d'au moins 30%, conformément aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD), doit être respecté. Une approche plus interventionniste s'impose. Plusieurs domaines d'intervention sont déjà identifiés. Il s'agit d'assurer une représentation significative des femmes dans les effectifs, tant dans les différents organismes d'exécution qu'au Ministère, la promotion d'une participation active des femmes à la préparation de toutes les activités, et l'amélioration de leur accès à l'éducation, ce qui serait un atout supplémentaire, ainsi que l'information et l'éducation des populations (hommes et femmes) concernant l'importance de la participation des femmes aux questions relatives à l'environnement et au développement rural, et pour finir, l'implication des femmes dans l'élaboration des outils d'évaluation de leur participation (définition des indicateurs de suivi et évaluation de la participation) ; cette action profiterait aux femmes invitées à faire leur auto-évaluation. Ce point particulier peut être considéré comme un sujet de recherche très important. Ce genre d'étude permettrait aux femmes de faire le bilan de

leur participation à la gestion durable des ressources naturelles, mais aussi le suivi et l'évaluation des activités réalisées.

Les objectifs principaux seraient, dans un premier temps, d'amener les femmes à s'impliquer activement dans les actions de sauvegarde de la promotion de l'environnement à Madagascar, sur le mode d'un développement participatif. Ensuite, il conviendrait de leur fournir des informations et des formations sur les grandes orientations des politiques et des programmes de l'environnement et de développement dans le cadre de la décentralisation.

Mais quel que soit le cas, l'amélioration du cadre de vie de la population reste le pivot de toute action au niveau de l'environnement : se préoccuper de l'environnement revient à réduire l'indigence. En effet, une des principales causes de la dégradation de l'environnement dans l'ensemble du sud de l'île reste la pauvreté. La réduction de la misère, la croissance économique et la sauvegarde des ressources environnementales sont intimement liées. L'Etat a un rôle actif à jouer pour trouver des solutions adaptées et des stratégies efficaces devant les problèmes liés aussi bien au développement qu'à l'environnement, pour une meilleure compréhension des problèmes fondamentaux dans une perspective à long terme.

Aujourd'hui, s'impose un changement permanent qui appelle à une réflexion éthique : comment repenser les valeurs qui fondent les relations homme-nature, sachant que la biodiversité s'inscrit dans cette trajectoire ? L'ethnobiologie est donc un outil de conservation. On ne protège que ce qui a de la valeur. Actuellement, on assiste à la multiplication de la mise en œuvre de programmes cohérents de suivi des carrières féminines. Les actions futures, les stratégies à venir, doivent être conçues avec les femmes. C'est seulement ainsi qu'elles pourront apporter leur contribution dans le développement de la nation. Face à ce défi, le *Vondrona MiraLenta ho an'ny Fampanandrosoana* (VMLF), une association pour la promotion des femmes en politique et développement, entend inviter toutes les femmes malgaches et les associations et groupements sensibles au genre à se rallier autour d'un « mouvement 30-50 % » pour atteindre différents objectifs précis.

Spécifiquement, ces objectifs sont de faire ressortir une stratégie de plaidoyer et de *lobbying* assortie d'un guide tenant compte des spécificités régionales, pour une représentation et une participation accrues des femmes dans la conduite des affaires publiques et politiques à Madagascar ; c'est aussi de rendre disponibles un « code de pratiques politiques » garantissant la bonne gouvernance et le respect de la parité, ainsi qu'une base de données sur les compétences des femmes, y compris les femmes candidates potentielles aux différents postes de responsabilités, afin qu'elles puissent prendre en main les décisions en leur faveur. Les indicateurs existent, et le VMLF assure le rôle de suivi en ce qui concerne la femme à Madagascar. C'est uniquement dans ces conditions que les femmes malgaches parviendront à améliorer leur situation.

Félicitée Rejo-Fienena ¹

¹ Professeur, Responsable de la Formation Doctorale en « Biodiversité et Environnement », Faculté des Sciences de l'Université de Toliara, Coordonnateur du comité de pilotage VMLF (*Vondrona Miralenta ho an'ny Fampandrosoana*) de l'ex-province de Toliara